

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	39

N° 114/2017

OBJET : Budget Annexe Assainissement de la communauté de communes Lèze Ariège – Approbation du budget primitif 2017

**L'an deux mille dix-sept et le 13 avril à 20h30,
Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 04 avril 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Thierry BONCOURRE, Joël CAZAJUS, Jean DELCASSE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Floréal MUNOZ, Daniel ONEDA, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.
Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER, Danielle TENSA.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Madame Nadine BARRE donne procuration à Madame Sylvie BOUTILLIER, Monsieur Jean-Pierre BASTIANI à Madame Joëlle TEISSIER, Monsieur Jean CHENIN à Madame Pierrette HENDRICK, Monsieur Serge DEMANGE à Monsieur Bernard TISSEIRE, Madame Anne FIGUEROA à Monsieur Alain RIVELLA, Madame Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à Monsieur René MARCHAND, Monsieur François NOWAK à Madame Hélène JOACHIM.

ABSENTS EXCUSES : Madame Marie-Christine BERDOU-ESCOURROU, Messieurs Pierre-Yves CAILLAT et Bertrand COURET.

ABSENTS NON EXCUSES : Madame Carole LAFUSTE, Messieurs Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Serge MARQUIER, René PACHER et Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadia ESTANG a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur René AZEMA, Vice-Président en charge des finances, présente aux membres de l'assemblée le projet de Budget Primitif 2017 du budget annexe assainissement de la communauté de communes Lèze Ariège. Il en expose, tant en recettes qu'en dépenses, les sections d'exploitation et d'investissement, tel que résumé ci-dessous :

PRESENTATION PAR NATURE - SECTION D'EXPLOITATION**Dépenses de fonctionnement : 2 278 136.19 €**

Chapitre	Libelle	Proposition
011	Charges à caractère général	588 372.75 €
012	Charges de personnel	120 000.00 €
014	Atténuation de produits	170 000.00 €
022	Dépenses imprévues	2 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	461 583.84 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000.00 €
66	Charges financières	250 304.78 €
67	Charges exceptionnelles	65 000.00 €
040	Amortissement des immobilisations	619 874.82 €

Recettes de fonctionnement : 2 278 136.19 €

Chapitre	Libellé	Propositions
002	Excédent antérieur reporté	200 000.00 €
70	Produits de gestion courante	1 890 465.00 €
74	Subventions d'exploitation	106 071.55 €
75	Autres produits de gestion courante	911.85 €
042	Opérations d'ordre (subventions transférables)	80 687.79 €

PRESENTATION PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses d'investissement : 3 140 225.91 €**

Chapitre	Libellé	Proposition
001	Déficit antérieur reporté	00.00 €
16	Emprunts et dettes	328 024.41 €
20	Etudes	293 616.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 087 889.90 €
23	Immobilisations en cours	1 160 047.24 €
040	Opérations d'ordre	80 687.79 €
RAR Dépenses		189 960.57 €

Recettes d'investissement : 3 140 225.91 €

Chapitre	Libellé	Proposition
001	Excédent antérieur reporté	51 821.52 €
021	Virement de la section de fonctionnement	461 583.84 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	360 483.35 €
13	Subventions d'investissement	762 429.57 €
16	Emprunts	883 792.85 €
040	Amortissement des immobilisations	619 874.82 €
RAR Recettes (emprunts)		239.96 €

Envoyé en préfecture le 03/05/2017

Reçu en préfecture le 03/05/2017

Affiché le



ID : 031-200068807-20170413-114_2017-DE

Après avoir constaté l'équilibre de ces sections intégrant à la fois les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe assainissement, l'affectation des résultats ainsi que la reprise de l'ensemble des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2017 du budget annexe assainissement de la Communauté de Communes Lèze Ariège tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS